

**FSRF2007/22**

## **Risques sanitaires environnementaux : gérer sous incertitude**

D. Zmirou-Navier

INSERM ERI 11, Faculté de Médecine 9 avenue de la Forêt de Haye, BP 184, 54505 VANDOEUVRE-LES-NANCY  
Cedex, France  
denis.zmirou@nancy.inserm.fr

La prise de décisions visant à maîtriser des risques pour la santé liés à l'environnement se fait souvent dans un contexte d'incertitude : sur la réalité et la nature de la menace, sur son ampleur, sur la susceptibilité de certaines populations, sur l'efficacité et l'acceptabilité des mesures envisageables etc. La démarche de l'évaluation quantitative du risque sanitaire vise à rassembler au mieux les connaissances disponibles sur le danger (d'un agent physique, chimique ou microbiologique) et sur l'exposition des populations, en vue d'apprécier le risque (c'est-à-dire le qualifier et, si possible, le quantifier). Cette démarche scientifique multidisciplinaire procède par étapes permettant d'explorer en profondeur les divers composantes et déterminants du risque, et conjugue faits et hypothèses qui sont clairement énoncés. N'éliminant pas les incertitudes, elle fournit cependant une estimation du risque qui est, ou qui serait, induit par une activité ou source de nuisance, actuelle ou à venir, sur une base raisonnée, transparente et réfutable. A partir de cet éclairage, les diverses parties prenantes sont, en principe, en mesure d'apprécier la pertinence de dispositions susceptibles d'être prises pour maîtriser le risque ainsi identifié et évalué, et d'en négocier l'ampleur et les modalités.

Les procédures de l'évaluation du risque et de sa gestion relèvent donc de logiques, d'acteurs et de moments distincts. Mais elle ne sont cependant pas pleinement séparées car le risque est un objet à la fois scientifique et politique. La nature de la menace potentielle, les caractères des personnes susceptibles d'être affectées, l'éventuelle in équité de la répartition sociale du risque, ou les conditions dans lesquelles celui-ci est produit et géré jouent, parmi d'autres facteurs, un rôle important dans sa perception et son acceptabilité. C'est pourquoi les diverses parties prenantes, y compris les personnes susceptibles d'être affectées, ou qui pensent l'être, ont une place à occuper dans la procédure qui a pour objet d'identifier et de gérer un risque, y compris lors de son évaluation. Cela doit cependant se faire sans confusion des rôles et des compétences, l'arbitrage final étant nécessairement politique, dans l'acceptation pleine du terme. Conformément à la définition dorénavant donnée par la Constitution et la Charte de l'environnement au Principe de précaution, cet arbitrage politique pourra être fondé à s'en inspirer, montrant bien la nature duelle du risque, objet qui se prête à une analyse scientifique (l'évaluation du risque) et objet soumis au compromis social (la gestion du risque).

L'exposé illustrera cette grille d'analyse dans divers domaines des risques environnementaux, y compris en s'appuyant sur des données, encore incertaines, relevant de la téléphonie mobile.

*\* Denis Zmirou-Navier est Professeur de Santé Publique à la Faculté de Médecine de Nancy, Université Henri Poincaré. Il dirige l'équipe de recherche Inserm-Région Lorraine (ERI 11) " Evaluation et gestion des risques professionnels et environnementaux ". Il a présidé la Société Française de Santé Publique de 1992 à 1997. Président du groupe d'experts " Téléphonie mobile et santé " en 2001, il a été Directeur scientifique de l'AFSSE (Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale) entre 2002 et 2005. Il est actuellement président de la sous-commission Santé et Environnement du Haut Conseil de Santé Publique (commission de Sécurité Sanitaire). Aucun de ces organismes n'est engagé par le point de vue exprimé dans cet exposé.*

Nombre de mots du résumé: 519

Mots-clé:

Thème: Ouverture

Session spéciale: Non spécifié(e)

Présentation: Présentation orale de préférence (Article invité)

Équipement particulier: Pas d'équipement particulier